

Économie

La hausse des coûts de l'énergie met des entreprises à l'arrêt

P. 10

ÉCONOMIE

La flambée du coût de l'énergie contraint des entreprises à l'arrêt

— L'envolée des prix de l'électricité et du gaz fragilise beaucoup d'entreprises qui ne peuvent plus répercuter la hausse sur la facture de leurs clients.

Les prochains mois s'annoncent difficiles chez Aluminium Dunkerque. La plus grande fonderie d'aluminium primaire de l'Union européenne et le premier site industriel français en termes de consommation d'électricité (4 TWh) pourrait bientôt réduire sa production de 20 %, en raison de l'envolée des prix de l'énergie. En fin d'année dernière, elle avait été abaissée de 15 %. « En septembre 2021, notre facture d'électricité était de 17 millions d'euros. Ce mois-ci, elle devrait dépasser les 45 millions, soit la moitié de nos coûts de production », explique son président, Guillaume de Goÿs.

Certes, l'entreprise bénéficie du dispositif Arenh, l'électricité nucléaire cédée à prix coûtant par EDF, qui représente 75 % de sa fourniture d'électricité, mais cela ne suffit plus. Comme beaucoup d'autres industriels, le patron d'Aluminium Dunkerque devrait acheter le complément nécessaire

sur le marché de gros. Or, pour une livraison au premier trimestre 2023, le mégawattheure (MWh) vaut actuellement 1150 €, contre à 70 à 80 € en 2019. « Nous ne pouvons pas répercuter nos coûts sur nos clients, sinon ils vont aller voir ailleurs », souligne Guillaume de Goÿs. Les importations d'aluminium primaire se sont d'ailleurs déjà fortement accrues, d'Islande, de Norvège ou du Moyen-Orient. On en voit même arriver d'Inde, d'Indonésie et d'Australie, avec un mauvais bilan carbone. » En clair, moins de production en Europe, mais plus de pollution à l'échelle de la planète.

C'est aussi ce qui est à craindre après l'annonce d'ArcelorMittal, vendredi 2 septembre, d'arrêter deux de ses hauts-fourneaux, à Brême (Allemagne) et à Gijón (Espagne). « Les coûts du gaz et de l'électricité pèsent fortement sur notre compétitivité », assure le groupe. En France, la production

d'acier a déjà été fortement ralentie. « Dans les engrais, 70 % des capacités de production sont à l'arrêt. Et les importations augmentent, notamment des États-Unis et du Maghreb », assure de son côté Magali Smets, la directrice générale de la fédération France Chimie.

Les verriers sont également en grande difficulté. Duralex, installé dans le Loiret, va mettre son four en veille pendant quatre mois minimum à partir de novembre et les 250 salariés seront placés en chômage partiel. « Limiter notre consommation d'énergie nous permet de préserver l'activité et l'emploi », assure le président de Duralex, José-Luis Llacuna.

Le même scénario se dessine à la cristallerie d'Arques (Pas-de-Calais), où les premières mesures drastiques viennent d'être prises. « Nous avons décidé de mettre l'entreprise en mode hibernage », explique son directeur de la communication, Guillaume

Rabel-Suquet. Déjà, les salariés travaillant dans les fonctions support, soit 1600 personnes sur 4 600, ont été mis en chômage partiel deux jours par semaine, depuis le 1^{er} septembre et jusqu'en décembre. « Mais pour la production, il est probable que nous ayons aussi recours à une activité partielle durant l'hiver », prévient Guillaume Rabel-Suquet.

Le verrier a vu sa facture de gaz passer de 19 millions d'euros l'an dernier à 75 millions cette année et se dit contraint de réagir au plus vite. Sur certains fours, la maintenance va être avancée pour être effective cet hiver, afin d'économiser l'énergie. Dans le même temps, d'autres fours vont être convertis au fioul pour limiter les achats de gaz. Aucun secteur n'est aujourd'hui épargné par la violence de ce choc énergétique. « Nous n'excluons pas d'arrêter l'exploitation de certaines carrières, voire de décaler l'activité la nuit quand l'électricité est moins chère », affirme Xavier Breffeil, responsable des achats adjoint chez Basaltes, un des groupes indépendants français de granulats.

Pour beaucoup de PME, outre le prix, le problème est aussi de trouver de l'électricité pour l'an prochain. « Beaucoup de fournisseurs se retirent du marché, car ils ont eux-mêmes du mal à s'approvisionner. Ils ne veulent pas de nouveaux clients et craignent de ne pas être payés », explique Charlie Évrard, le directeur de Mon courtier énergie.

« Si rien n'est fait, la situation sera dramatique », affirme Frank Roubanovitch, le président du Cleee, une association de grands consommateurs industriels et tertiaires de gaz et d'électricité. La directrice générale de France Chimie, Magali Smets, réclame de l'État un soutien exceptionnel, à l'image de ce qui a été fait pour les particuliers.

Jean-Claude Bourbon

Lire aussi le débat en page 4.

Les soutiens de l'État

Les entreprises affectées par les conséquences de la guerre en Ukraine – en particulier la hausse des prix de l'énergie – peuvent bénéficier du dispositif de l'activité partielle, qui ouvre la prise en charge par l'État d'une partie de la rémunération des salariés en arrêt. Le gouvernement a par ailleurs débloqué une enveloppe de 3 milliards d'euros pour soutenir les entreprises les plus exposées à la crise énergétique. Mais le dispositif, trop complexe, a découragé les demandes et 500 000 € seulement ont été attribués. Le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, a promis de simplifier le dispositif.

Pour beaucoup de PME, outre le prix, le problème est aussi de trouver de l'électricité pour l'an prochain.